



COMPTE-RENDU DE REUNION CONSEIL CITOYEN DE CITE

Date : 07.11.24

Lieu : Salle polyvalente, rue Benjamin Crémieux

Personnes présentes :

Habitants :

- Mesdames : HECKMANN, CHARRAT, TOURNOLIAS
- Messieurs : SABRIA VIDAL, ATTAL, TAIX

Ville de Narbonne :

- Elu référent Conseil de Quartier SUD, adjoint au maire : Monsieur Julien CALMON
- Chargé de mission démocratie participative : Monsieur Alexis MAMIS

Excusées :

- Madame : CARAYON, MOREAU
- Messieurs : BEDES, BLAISE, LENHARDT
- Ville de Narbonne : Directrice Action Cœur de Ville : Madame Ludivine MARTIN

Ordre du jour :

1. Approbation du CR précédent – désignation du secrétaire de séance
2. Point communication interne du CC
3. Retour sur le travail réalisé en CDQ (identification des sous-thématiques) et présentation d'un nouvel outil de remontée citoyenne : le dossier diagnostic d'usage
4. Présentation du calendrier prévisionnel des réunions
5. Point séminaire des Conseils citoyens 2024
6. Avancée des projets dans le cadre de l'APP 2024-2025 (Berges de la Robine – Jardin Médiéval du Moulin du Gua)

1. Approbation du CR précédent – désignation du secrétaire de séance :

Le CR précédent est adopté, il sera publié sur le site de la ville à la rubrique Conseil citoyen.

M. ATTAL se porte volontaire pour être le secrétaire de séance.

2. Point communication interne :

Les membres du CC soulignent le manque de concret dans l'ordre du jour.

Afin de pallier à cette difficulté dans la remontée de points à mettre à l'ordre du jour, il a été décidé que chaque membre du conseil fasse remonter les idées et propositions à un référent-Mr ATTAL-qui les colligera avant de les transmettre à Mr MAMIS.

➤ Point sur les graffitis :

Il s'agit d'une inscription ou d'un dessin exécuté de manière généralement illicite dans un espace public ou privé.

Il est rappelé que son effacement nécessite de porter plainte auprès des services de la police nationale, et avec cette plainte se référer à la mairie pour que les services se chargent d'enlever les dégradations. A cet effet, le conseil souhaite que le public soit au courant de cette démarche nécessaire et pour ce faire les membres proposent d'informer par affichage sur le site internet de Narbonne ou par encart dans la publication Narbonne et Vous de la démarche à suivre.

Réponse de la Ville – Direction de la Citoyenneté :

Dans le but de faire des Conseils citoyens des ambassadeurs de la vie citoyenne, il serait, en effet, intéressant de prévoir dans le magazine communal une rubrique dédiée aux recommandations des Conseils citoyens, c'est à voir notamment avec la Direction de la Communication. Les membres du CC seront tenus informés de l'avancée de leur proposition.

3. Retour sur le travail réalisé en CDQ (identification de sous-thématiques) et présentation d'un nouvel outil de remontée citoyenne : le dossier diagnostic d'usage :

Il est convenu que les CR des CDQ, seront transmis à l'ensemble des membres des CC qui composent le périmètre du CDQ afin d'assurer une cohérence entre ces deux instances participatives.

Le travail réalisé en CDQ, à savoir l'identification de sous-thématiques à partir des 5 axes de réflexions des CDQ (qui sont aussi ceux des CC) est présenté aux membres du CC, de même que le dossier diagnostic d'usage dont l'objectif est de faire remonter un état des lieux des pratiques et des préoccupations des riverains à partir des sous-thématiques identifiées en CC et en CDQ (exemple : mobilité piétonne).

M. Mamis, précise, que dans le but de constituer ces dossiers diagnostics, il serait intéressant d'organiser des déambulations et des visites de sites thématiques. Il donne l'exemple d'une thématique identifiée par les membres du CDQ SUD, à savoir la présence de locaux abandonnés en centre-ville qui pourrait potentiellement servir à développer des lieux culturels comme des salles de spectacle. D'autant plus, que les membres du CDQ ont soulevé le manque de salles de taille « intermédiaire » en cœur de ville (actuellement il y a soit les cafés théâtres soit les grandes salles comme l'Aréna).

Les membres soulèvent quelques interrogations par rapport à ce nouveau fonctionnement :

- Il ne faudrait pas que ce dossier, une fois rédigé, reste sur la table des services techniques et ne soit jamais consulté
- Il faudrait inviter directement les services afin de pouvoir dialoguer sur les solutions à apporter aux constats dressés par les membres

Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

Il a été rappelé en réunion que tout l'intérêt des Conseils citoyens se trouve dans la recherche d'un **travail complémentaire** à celui des services de la ville. Cette complémentarité est à rechercher dans ce que l'expertise d'usage des membres des Conseils citoyens peut apporter.

Le dossier diagnostic d'usage vise précisément à rendre compte de la manière dont plusieurs riverains pratiquent quotidiennement le quartier afin de favoriser le développement **d'un échange réciproque** entre les membres des CC et les services de la Ville. L'objectif, à terme, étant de faire émerger **des réponses co-construites**.

Une membre fait remarquer, que lors de la dernière réunion du CC de Cité, avant le renouvellement, la direction des Espaces Verts avait justement demandé aux Conseils citoyens de faire un état des lieux sur les zones qu'il serait intéressant de verdir en centre-ville. Il n'y a pas eu de suite concrète, mais c'est possiblement l'occasion de faire ce travail.

4. Calendrier prévisionnel :

Information de la Ville – Direction citoyenneté :

Dans le but de développer davantage de réunions sur site et entre membres des Conseils citoyens, le nombre de réunions « sur table » des Conseils citoyens sera réduit pour l'année 2025 (de 5 à 4 par an). Sur demande des membres du CC, la salle polyvalente pourra être mise à leur disposition pour l'organisation de réunions supplémentaires, auxquelles, si souhaité par le CC, le chargé de mission pourra se joindre.

N°	CONSEILS CITOYENS	DATES	HORAIRES	LIEUX
1	CITÉ	Jeudi 16 JANVIER 2025	18H00/20H00	Salle Polyvalente Rue BENJAMIN CRÉMIEUX (ESPACE MIRABEAU)
2		Jeudi 17 AVRIL 2025		
3		Jeudi 11 SEPTEMBRE 2025		
4		Jeudi 13 NOVEMBRE 2025		

5. Point séminaire des CC 2024 :

Information de la Ville – Direction citoyenneté :

Le séminaire se tiendra bien le samedi 23 novembre de 9h à 17h (temps de petit-déjeuner et de repas inclus). Un bus a été affrété pour se rendre à l'Espace Dominique Baudis (Narbonne-Plage), le rendez-vous est fixé à 8h15 devant le Palais du Travail.

Le séminaire se tiendra en deux temps :

- Une matinée, en format conférence, avec présentation des compétences et du rôle des services techniques participants (Ville de Narbonne : Direction Espace Public, Direction Espace Vert, Direction Propreté Urbaine, Direction Tranquillité Publique / Grand Narbonne : Service des mobilités)
- Une après-midi, en format atelier, où les participants seront invités sur la base du travail qu'ils ont déjà commencé à faire en CC à approfondir un ou deux projets qu'ils souhaiteront porter dans le cadre de l'APP 2024-2025.

6. Suivi des projets du CC de Cité dans le cadre de l'APP 2024-2025

Date de limite de dépôt des dossiers : 21 mars 2025.

Trois projets ont été identifiés par les membres du CC :

a) **Jardin du moulin du Gua :**

Les membres souhaiteraient porter un projet de remise en place d'un jardin aromatique, incluant l'aménagement de bancs - l'aménagement du terrain de jeux pour les enfants – une meilleure signalisation de l'interdiction des canidés sur ces espaces.

Une déambulation avec les membres du conseil et Mr Mamis sera prévue à cet effet. La date reste encore à fixer.

b) **Berges de la Robine :**

Aménagement des berges de la Robine depuis l'office de Tourisme jusqu'au quai de Lorraine - mise en place de bancs - mise en place d'emplacements ludiques tels des jeux d'échec.

Le tout afin de permettre une déambulation citadine et touristique agréable notamment pour rejoindre le Moulin du Gua.

Une déambulation avec les membres du conseil et Mr Mamis sera prévue à cet effet. La date reste encore à fixer (liée à celle du Moulin du Gua).

c) **Verdir la cité par un micro fleurissement en pied d'immeuble :**

Un projet similaire avait été reçu lors de l'APP 2019. Conformément aux remarques de la Direction des Espaces Verts, il faudra penser au fonctionnement de ces micro-fleurissements, c'est-à-dire de qui va se charger de l'entretien. Dans le projet de 2019, l'entretien était assuré par les riverains, c'est également l'idée cette fois-ci.

➤ En prévision des prochaines séances :

La prochaine séance de janvier sera principalement dédiée aux Appels à projets (dernière réunion « sur table » avant le dépôt des dossiers fin mars).

Pour la réunion suivante en mai, deux thématiques seront mises à l'ordre du jour :

- Déplacement et sécurités sur les voies : **la mobilité piétonne en centre-ville** :

2 points sont déjà remontés (à partir desquels un dossier diagnostic sera constitué) :

- ⇒ Au niveau du pont des Marchands et compte tenu de la rénovation à venir, le fait d'éviter la rupture de locomotion en créant de chaque côté des berges un accès piétonnier.
- ⇒ Au niveau de la zone commerciale carrefour permettre la déambulation piétonne sans risques, car il y a peu de passage protégés.

- Habitat et cadre de vie : **verdir le centre-ville**

- ⇒ Un ciblage des zones susceptibles d'être verdies sera réalisé par les membres du CC

Deux autres thématiques ont également été identifiées :

- Culture et sport : **des locaux abandonnés en centre-ville**

- ⇒ Il aurait été identifié une salle rue Auber

Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

Selon le Système d'information géographique de la ville, les locaux du 15 et du 13 rue Auber sont la propriété de la Ville. Comme convenu avec les membres du CDQ SUD, il serait intéressant, à l'échelle du CDQ d'organiser une déambulation en ciblant les locaux abandonnés en question, afin que de son côté, la direction de la citoyenneté puisse se renseigner sur les propriétaires des locaux en question.

- **Habitat et cadre de vie : propreté en centre-ville**

- ⇒ Rue de l'ancien courrier, aménager des poubelles adéquates compte tenu de l'infestation actuelle par des rats et les intrusions canines.

Réponse de la Ville – Direction citoyenneté :

Il faudrait cibler un ensemble de lieux similaires pour faire une remontée globale sur cette thématique, pourquoi pas lors d'une déambulation.

Réponse de la Ville – Direction Cœur de Ville et Commerces :

Les conteneurs, rue de l'ancien courrier ont été retirés, début de novembre, et rassembler place de Verdun. Cette opération étant satisfaisante pour les commerçants et les riverains, ils resteront définitivement à cet emplacement avec un aménagement autour.

➤ Point sur la pacification du quartier de Cité :

Des membres du CC avaient demandé, en amont de la réunion, si une synthèse des avis reçus pouvait être diffusable.

De même, un membre avait soulevé l'inquiétude de certains riverains quant à la fermeture de la rue du Docteur Roux.

Réponse de la Ville – Direction des Espaces Publics :

Un temps d'analyse des avis reçus est nécessaire. Le CC de Cité sera tenu informé de la synthèse de la consultation numérique.

Concernant la rue du Docteur Roux, elle sera mise en impasse et quelques stationnements seront supprimés coté Boulevard du Général de Gaulle pour permettre la circulation à double sens.

La ville a bien noté le souhait de riverains, remonté par la consultation en ligne, qui ne souhaitent pas que leur garage soit compris dans la zone pacifiée.

Dans le cadre de la pacification de cité, les membres font remonter la mauvaise circulation de l'information auprès de certains citoyens concernés, notamment auprès de ceux dont les boîtes aux lettres n'étaient pas directement accessibles et ceux dont le faible usage du numérique n'a pas permis de suivre la consultation en ligne. Ils notent également qu'une carte aurait pu être distribuée.

En fin de réunion, la mairie porte à notre connaissance une directive européenne qui, dans le cadre du développement durable, préconise l'arrachage des arbres de la pampa et des yuccas à remplacer par des plantations plus adaptées au climat de notre région.

Fin de réunion 19h45

Prochaine réunion : Jeudi 16 Janvier à 18h, Salle polyvalente, Rue Benjamin Crémieux